

Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 – Paris 07SP

Paris, le 18 février 2025

N/réf :

Objet : Perspectives d'un accord bilatéral avec l'Autriche relatif aux échanges de données d'état civil

Monsieur le Député,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 17 février 2025, transmise par Mme Cora DOLLENBERG, concernant votre souhait qu'un accord bilatéral d'échange d'informations d'état civil soit négocié avec l'Autriche.

J'ai le plaisir de vous informer que la Cnav est en contact avec les régimes de retraite autrichiens depuis fin 2024, afin de mettre en place une coopération en matière d'échanges automatisés de données au bénéfice de nos assurés.

Nous espérons qu'avec la bonne volonté des régimes autrichiens, ainsi que de la Deutsche Post qui opère ces échanges pour l'Autriche, les travaux pourront aboutir début 2026.

Je vous confirme enfin que les travaux similaires avec la Pologne, que vous aviez appelé de vos vœux, sont bien engagés : ils devraient se concrétiser, sauf difficulté technique ou juridique imprévue, avant la fin de l'année.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur général



Renaud Villard